Année universitaire 2026-2027

REGLEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DES ETUDES ET DES EXAMENS (R3E)

spécifique

du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM)

Montpellier et Nîmes

Vu l'avis du Conseil Pédagogique,

Vu le R3E de l'Université de Montpellier,

Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales

Approuvé par le Conseil de gestion de l'UFR le 17 juin 2026

et par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du … septembre 2026

I. Organisation du 1er Cycle des études médicales :

Les années de DFGSM2 et DFGSM3 s'inscrivent dans le diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM) instauré par l'arrêté du 22 mars 2011. Il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 European Credits Transfer System (ECTS) correspondant au niveau licence.

PASS / LAS : 60 ECTS
DFGSM2 : 60 ECTS
DFGSM3 : 60 ECTS

Les étudiants prennent une inscription au début de chaque année universitaire.

Les étudiants admis à s'inscrire en seconde année du diplôme de formation générale en sciences médicales sont:

- Les étudiants de PASS ou LAS reçus en filière médecine ;
- Les étudiants en intégration directe selon l'application de l'arrêté du 24 mars 2017 ;
- Les étudiants de DFGSM 2 redoublants.

Les étudiants admis à s'inscrire en troisième année du diplôme de formation générale en sciences médicales sont:

- Les étudiants ayant satisfait aux exigences du contrôle de connaissance du DFGSM2 ;
- Les étudiants en intégration directe selon l'application de l'arrêté du 24 mars 2017 ;
- Les étudiants de DFGSM3 redoublants.

II. Organisation des enseignements de l'année universitaire :

Le DFGSM2 et le DFGSM3 sont organisés en quatre semestres répartis sur deux années, chaque semestre correspondant à trente ECTS, soit soixante ECTS pour l'année.

Les enseignements sont assurés sous la forme d'unités d'enseignement (UE) obligatoires capitalisant au maximum 54 ECTS dont une UE service sanitaire dont l'évaluation aura lieu au cours du second semestre du DFGSM3 et de deux UE libres capitalisant au maximum 6 ECTS. Les UE ne se compensent pas entre elles au sein d'un semestre ou d'une année.

La vaccination :

Vu l'arrêté du 2 août 2013 : il est rappelé que conformément au code de Santé Publique, les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études en Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie doivent répondre à des obligations vaccinales (article L. 3111-4 du CSP). C'est avant leur entrée dans la filière, au moment de leur inscription définitive dans l'établissement d'enseignement qu'ils **sont tenus d'apporter la preuve qu'ils ont bénéficié des vaccinations exigées**. Il leur est donc fortement conseillé de se mettre en relation avec leur médecin traitant afin de mettre à jour leurs vaccinations avant l'inscription définitive.

Toute inscription à la seconde année d'études de Santé est subordonnée à une visite auprès du **Service de Médecine de Prévention de l'Université (SCMPPS).** Vous allez recevoir une convocation pour une visite de prévention obligatoire sur l'antenne du SCMPPS la plus proche de votre lieu d'enseignement. La convocation sera adressée sur votre mail universitaire (...@etu.umontpellier.fr). Lors de ce rendez-vous, et conformément à la réglementation, vous devrez vous munir des documents suivants :

- votre carnet de vaccination ou votre carnet de santé (ou, en leur absence, de l'attestation médicale remplie et signée par un médecin) attestant de toutes vos vaccinations
- du résultat d'une Intra Dermo Réaction (IDR) à 5UI de Tuberculine récente (moins de 1 an)
- des résultats portant preuve de votre immunisation contre l'Hépatite B établie par une sérologie hépatite B complète : Ag HBs + Ac anti HBs + Ac anti HBc
- COVID 19 : présentation du pass-vaccinal, selon la règlementation en vigueur

Une attestation vous sera alors remise et devra être présentée à l'inscription en DFGSM2.

Les étudiants non à jour de leurs vaccinations ne pourront être admis : à la formation AFGSU, au stage infirmier, aux stages de sémiologie, aux examens ainsi qu'au cursus de formation le jour de la rentrée.

Une contre-indication à la vaccination contre l'hépatite B ou un refus de vaccination correspondent de fait à une inaptitude aux professions médicales ou paramédicales impliquent la non-inscription de l'étudiant(e) et l'arrêt du cursus de formation.

Supports pédagogiques et prérequis à l'enseignement théorique du 1er cycle :

Les enseignements sont assurés soit sous la forme :

- de cours magistraux (soit présentiels, soit dématérialisés par l'intermédiaire de supports numériques)
- de travaux dirigés ; ou de travaux pratiques
- de séances de « mise en situation » ou « debriefing » en présentiel
- de séances de synthèse / révision (Best Of) en présentiel

Pour chaque UE, des supports pédagogiques peuvent être fournis aux étudiants sur l'ENT de l'Université de Montpellier ou en enseignement présentiel : textes didactiques, recommandations nationales pour la pratique clinique, diapositives, speechies (communication orale enregistrée), lien internet pour accès à des ressources en ligne, etc.

Les UE Libres :

L'étudiant doit s'inscrire pour chaque semestre dans une UE libre. La liste des UE libres disponibles est **annexée** au présent document. L'UE « sport » ne peut être choisie qu'au premier semestre à Montpellier et une seule inscription est autorisée durant le 1er cycle.

L'étudiant peut s'inscrire à une UE libre supplémentaire en tant qu'auditeur libre dans la limite des capacités d'accueil, **mais ne peut capitaliser d'ECTS avec cette UE additionnelle.** Chaque UE libre est indépendante.

Les UEs de M1 >> UE « Recherche » :

L'étudiant peut s'inscrire à une UE 'Recherche' préparatoire issue de formations de M1 mention Biologie Santé, mention Santé parcours SHS, mention Sciences et numérique pour la santé, et 2 UE de M1 pour le parcours «Épidémiologie, Données de Santé, Bio statistiques».

Cette(ces) UE capitalise(nt) 6 ECTS pour la validation des UE libres de DFGSM3. Lors de l'examen terminal, l'obtention d'une note supérieure ou égale à 8/20 permet l'obtention des 6 ECTS dans le cadre des UE libres de l'année de formation médicale.
Si l'étudiant obtient une note inférieure à 8/20, il est ajourné aux UE libres dans le cursus de son année de formation médicale mais également dans le cadre du cursus recherche initié.

III. Évaluation des unités d'enseignement (UE) – validation des UE obligatoires :

L'organisation des examens est placée sous la responsabilité du président du jury. Cette organisation respecte la R3E de l'université de Montpellier.
Les étudiants ont droit à deux sessions d'examens terminaux sauf en cas de contrôle continu exclusif.
Une session initiale située à la fin de chaque semestre d'enseignement et une deuxième session dite 'de seconde chance' au cours de laquelle chaque étudiant composera pour les UE non validées.

La validation de l'UE est prononcée par le jury après délibération lorsque l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.

Pour chaque UE, les aptitudes et les connaissances sont appréciées selon les modalités présentées dans le tableau des MCC, il peut s'agir : d'un contrôle terminal avec diverses modalités, d'un contrôle continu, d'une validation de stage. Les modalités de contrôle de connaissances (MCC) retenues dans chaque UE sont modifiables au plus tard un mois après la date de la rentrée universitaire.

Les calendriers d'examens étant votés, toutes les épreuves doivent se dérouler aux dates fixées, y compris les oraux concernés par la session de seconde chance. ***Chaque étudiant doit donc être disponible jusqu'au dernier jour du seconde chance noté sur le calendrier.***

A. Validation des UE précisions des MCC :

Suivant les conditions sanitaires et sur décision des responsable pédagogiques, les évaluations sur UNESS studio pourront être réalisées en présentiel sur tablettes ou en distanciel, les évaluations écrites pourront être réalisées en présentiel sur papier ou en distanciel sur moodle et les évaluations orales pourront être réalisées en présentiel ou en visio conférence.

a) Précisions des MCC DFGSM2

- Validation de l'UE santé numérique :
  Contrôle continu ~~: lecture des 5 modules avec réalisation des quiz à la fin + la synthèse finale est obligatoire : 50%.~~ Quiz sur Moodle lors des 2 TD 20%
  Contrôle terminal : quiz en présentiel ou distanciel : 80%.
  Seconde chance : quiz en présentiel ou distanciel (*La meilleure des notes entre évaluation initiale et épreuve seconde chance sera prise en compte).*

- Validation de l'UE appareil rénal et voies urinaires :
  Contrôle terminal : 100% de la note finale porteront sur une évaluation sur UNESS studio

- Validation de l'UE immuno-pathologie :

Contrôle terminal : 100%de la note finale porteront sur une évaluation sur UNESS studio. La seconde chance : oral ou écrit.

- Validation de l'anglais :
  30h au total par étudiant dont 20h de TD en présentiel et 10h de e-learning dématérialisé sur Moodle. Tolérance de 4h d'absences sur les 20h de TD. Chaque e-learning sera à valider par des évaluations régulières Moodle comptant dans le contrôle continu pour 25% de la note finale. Les 75% restant de la note finale porteront sur le TD en présentiel + plusieurs épreuves notées durant les cours (présentation orale, production écrite, participation)
  Seconde chance : 1 épreuve écrite ou un oral *selon le nombre de candidats attendus en seconde chance*.

- Validation de l'UE bureautique :
  La validation de l'UE est basée sur le TP de 2h qui est obligatoire, dont 15 minutes d'évaluation. En cas de seconde chance, un TP 'bonus' sera proposé assorti d'une évaluation de 15 minutes. ***Modalités de validation :*** 100% par l'évaluation sur Moodle

- Validation de l'UE « savoir être » :
  - **Visionnage capsule** de présentation (7 min) sur Moodle
  - **Répondre à l'enquête**
  - **Module pleine conscience :** première séance obligatoire, 2e séance facultative sur inscription
  - **Module groupe d'échange de pratique :** les 2 séances obligatoires
  - **Module formation consentement CRIAVS :** séance obligatoire
  - **Module VSS :** séance obligatoire
  - ***A l'issue de chaque module :*** épreuve écrite courte sur Moodle (10 min).
  - **Validation de l'UE si**
    - Capsule visionnée **et**
    - L'enquête remplie **et**
    - Moyenne des notes des épreuves écrites courtes > ou égale à 10 **et**
    - Présence aux modules obligatoire (évaluation WOOCLAP)
  - Une absence justifiée autorisée sur l'année **mais** / ! \ si absence justifiée à la séance obligatoire de pleine conscience, obligation de venir à la séance facultative.

  Seconde chance oral ou quiz de 35 min.

- UE SHS et UE Santé environnementale : **UEs TEDS** « Transition Ecologique pour un Développement Soutenable »

  UE SHS :
  Contrôle continu : Quiz lors de la restitution du service sanitaire des DFGSM3 comptant pour 20% de la note finale.
  Contrôle terminal : une épreuve rédactionnelle de 2h comptant pour 80% de la note finale sur papier ou tablette.

  UE Santé environnementale :
  Réalisation de l'intégralité du module « santé environnementale » disponible sur UNESS avec délivrance de l'attestation de réussite

- Validation des UE libres :
  L'étudiant doit valider une UE libre au premier semestre et une au second semestre.

b) Précisions des MCC DFGSM3

- Validation de l'UE éthique / handicap / précarité : **UEs TEDS** « Transition Ecologique pour un Développement Soutenable »
  Module Ethique : les 2 TP sont obligatoires évaluation wooclap (30% de la note)
  Module Handicap : le TP est obligatoire évaluation wooclap (20% de la note)
  Module Précarité : le CM est obligatoire évaluation wooclap (20% de la note) **et** à l'examen UNESS studio (30% de la note). L'absence à l'examen UNESS studio entraine l'ajournement au module.

Les modules ne se compensent pas entre eux, l'ajournement à un des 3 modules entraine obligatoirement l'ajournement à l'UE. *Pour la seconde chance :* Seul(s) le(s) module(s) non validé(s) est(sont) à repasser (éthique, handicap, précarité) : devoir écrit pour le(s) module(s) non validé(s) **et** oral.

- Validation de l'UE de BMQ :
  Contrôle continu : 4 à 6 quiz sur moodle 10% de la note
  Contrôle terminal : 90% de la note

- Validation de l'UE LCA de niveau 1 :
  Contrôle terminal : Examen tablette de 2h30 sur papier avec questions rédactionnelles à partir d'un article en anglais (90% de la note)
  Contrôle continu *:* la note sera basée sur la réalisation des autoévaluations d'anglais avant la séance (5% de la note) + une évaluation orale de quelques étudiants à chaque ED (si l'étudiant interrogé n'est pas présent, le résultat sera zero) (5% de la note).
  L'autoévaluation d'anglais est un exercice évaluant les connaissances en vocabulaire et compréhension du texte en anglais support de l'ED.
  Session de seconde chance de l'UE LCA de niveau 1 : Épreuve tablette de 2h30 : questions rédactionnelles à partir d'un article en anglais selon le même format sur papier. Les points de contrôle continu de la 1ere session sont conservés. Validation de l'UE si l'étudiant a obtenu la note minimale de 10/20.

  ATTENTION : **en cas de redoublement, le contrôle continu, pour les 2 UE BMQ et LCA Niveau1, est à refaire, autoévaluations Moodle.**

- Validation de l'UE Sémiologie clinique :
  Contrôle continu : 25% de la note finale, Plusieurs quizz en e-learning répartis en deux parties + Quizz réalisés pendant les temps présentiels (TPs). 50% de la note correspond à la moyenne des notes obtenues en autoévaluation Moodle/aptitudes. 50% de la note correspond à la moyenne des notes obtenues en TPs.
  Contrôle terminal : 75% de la note finale portera sur une évaluation UNESS studio.

- Validation de l'UE Bases Moléculaires et Cellulaire des Pathologies :
  Contrôle Continu = 4 points / 20
  Réalisation des Auto-évaluations du groupe 1 (gestion du prélèvement / réparation cellulaire et cicatrisation / Pathologies de surcharge / Signalisation cellulaire) + Réalisation des Auto-évaluations du groupe 2 (cancérologie)
  Contrôle terminal sur Tablette = 16 points / 20

- Validation de l'UE Neurologie :
  Contrôle continu : 25% de la note finale, ce qui correspond au pourcentage d'autoévaluations réalisées sur Moodle, Aptitudes ou Wooclap
  Contrôle terminal : 75% de la note finale portera sur une évaluation UNESS studio.

- Validation de l'UE appareil respiratoire :
  Contrôle continu : 20% de la note finale, QCM à la fin de chaque TD (10%) + auto-quiz sur Moodle (10%)
  Contrôle terminal : 80% de la note finale portera sur une évaluation UNESS studio.

- Validation de l'UE « savoir être » :
  - **Visionnage capsule** de présentation (7 min) sur Moodle
  - **Répondre à l'enquête**
  - **Module pleine conscience :** première séance obligatoire évaluation par wooclap, 2e séance facultative sur inscription.
  - **Module groupe d'échange de pratique :** les 2 séances obligatoires évaluation par wooclap
  - **Module art de questionner :** les 2 séances obligatoires évaluation par wooclap
  - **Module lutte contre la stigmatisation en santé :** séance unique obligatoire évaluation par wooclap
  - ***A l'issue de chaque module :*** épreuve écrite courte sur Moodle (10 min).
  - **Validation de l'UE si**
    - Capsule visionnée **et**
    - L'enquête remplie **et**

- Moyenne des notes des épreuves écrites courtes > ou égale à 10 **et**
- Présence aux modules obligatoire.

- Une absence justifiée autorisée sur l'année **sauf** pour le module stigmatisation (pas d'absence autorisée) et / ! \ si absence justifiée à la séance obligatoire de pleine conscience, obligation de venir à la séance facultative.

Seconde chance oral ou quiz de 35 min.

- Validation de UE Service Sanitaire :
  Le service sanitaire a lieu en DFGSM3 incluant un enseignement théorique et une partie pratique avec mise en situation. **QUIZ au CM d'introduction,** projet SESA + présentation des lieux (3h) et au TD1 (2h). **Présence obligatoire** en stage et investissement + Quiz à la 1/2 journée de restitution oral du groupe. Investissement sur l'année.
  Notation : Quiz au CM de présentation **10%** + Quiz à la restitution **25%** + présence et investissement en stage **65%.**
  Seconde chance : 1 mémoire de quelques pages sur le travail réalisé lors du stage sera à rendre, puis un oral devant le jury.

- Validation des UE libres :
  L'étudiant doit valider une UE libre au premier et une au second semestre.

B. Validation des stages :

a) En DFGSM2

- **Stage d'initiation aux soins infirmiers :**
  La validation est accordée d'office aux étudiants infirmiers diplômés d'État. Les critères de validation sont :

1. la présence au stage ;
2. le respect du règlement intérieur des CHU (notamment la charte de la laïcité) ;
3. le rendu des tenues de travail prêtées le jour de la fin du stage ;
4. le rendu du devoir sur l'Éthique ;
5. la présence **OBLIGATOIRE aux deux séances** de restitution du devoir.

Partie pratique : La formation comprend un stage d'initiation aux soins infirmiers, présence obligatoire, effectué sous la conduite de cadres infirmiers, d'une durée de quatre semaines, au mois de janvier, et de manière continue, dans un même établissement hospitalier. Les étudiants seront également initiés aux principes d'hygiène hospitalière, partie intégrante du stage d'initiation aux soins, qui seront enseignés en amont du stage pratique (75% du CC).

Partie théorique : Un devoir d'éthique écrit, **obligatoire** pour la validation du stage, d'environ 1000 mots, sera à rendre dans les deux semaines qui suivent la fin du stage, avec **présence obligatoire aux deux séances de restitution**.

Session de seconde chance du stage d'initiation aux soins : En cas de non validation de la partie pratique : une session de seconde chance sera proposée à l'étudiant si la disponibilité des équipes le permet, et uniquement en cas de motif sérieux ayant entrainé l'invalidation du stage infirmier (problèmes de santé, problèmes familiaux graves, autres - justificatifs obligatoires.). En cas de non validation de la partie théorique, un devoir sera à rendre, avec un oral.
Le passage en DFGSM3 n'est possible qu'après validation du stage d'initiation aux soins.

- **AFGSU ou formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU niveau 2 – 1ère partie) :**
  En DFGSM, les étudiants doivent valider la 1ère partie de l'AFGSU niveau 2, la 2ème partie devra être validée en DFASM1. Cette formation permet l'acquisition de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (arrêté du 30 décembre 2014). La délivrance de cette attestation est subordonnée à la validation de chacun des trois modules qui composent la formation, et ne sera délivrée qu'en DFASM1.

Celle-ci a pour objet l'acquisition de connaissances permettant l'identification d'une situation d'urgence vitale ou potentielle et la réalisation des gestes d'urgence adaptés à cette situation. Les étudiants sont affectés par petits groupes au Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU) de rattachement, soit de Montpellier, soit de Nîmes, pour suivre un enseignement théorique et pratique en atelier de simulation.
La durée totale du stage est de quatorze heures (validation sur la présence).
Session de seconde chance de l'AFGSU : une épreuve de seconde chance pourra être proposée en fonction des disponibilités de l'équipe enseignante (en juin, juillet).
Le passage en DFGSM3 n'est possible qu'après validation de l'AFGSU.

b) En DFGSM3

- **Stage de sémiologie :**
  Les étudiants en DFGSM3 ont des stages cliniques associés à l'enseignement de la sémiologie. Ils ne sont pas autorisés à effectuer des actes médicaux, ce ne sont que des observateurs (instruction n° DGOS/RH4/2014/340 du 10 décembre 2014).

  Les stages ont lieu au cours des deux semestres dans un service hospitalier.
  Le stage du semestre 1 se déroulera sur ½ journée par semaine durant 6 semaines.
  Le stage du semestre 2 se déroulera à mi-temps durant 4 semaines (le matin obligatoirement).
  La présence des étudiants est un prérequis à la validation du stage. Moyenne des 2 évaluations de stage. Nécessité de valider chacune des 2 séquences : si une des notes < 10/20, l'étudiant ira au seconde chance.
  Session de seconde chance du stage de sémiologie : 100% de la note est obtenue sur un examen de mise en situation au lit du malade avec un enseignant de médecine interne, d'une durée de 30 min à 1h.

IV. Validation de l'année universitaire :

A. Dispositions générales :

Chaque UE validée par le jury est capitalisée définitivement et ne peut être repassée ni en seconde session ni lors d'une autre année universitaire. Les différentes UE composant un semestre ne se compensent pas entre elles. Le semestre est acquis par l'obtention de la moyenne générale à chacune des UE le composant.

Le jury peut attribuer souverainement des points de jury. Ces points de jury ne figureront pas en tant que tels sur le relevé de notes. Pour l'attribution de points de jury, le jury peut prendre en considération tout ou partie du dossier universitaire de l'étudiant, incluant les évaluations de stage, le taux de participation aux ED, le comportement général de l'étudiant avec les services administratifs, etc… Il n'est pas attribué de mention.

B. Consultation des copies :

Dans un délai maximum de deux mois après la date de la délibération, la consultation des copies ne peut se faire que sur place et en présence du responsable pédagogique, pour s'assurer qu'il n'y a pas eu d'erreur matérielle lors de la correction.

Les étudiants qui souhaitent consulter leurs épreuves sur tablette électronique devront s'adresser à la scolarité pour obtenir le nom des responsables de l'UE.

Pour les épreuves écrites sur papier, le nom des correcteurs sera transmis aux étudiants afin qu'ils puissent prendre rendez-vous avec eux. Les sujets comme les copies ne peuvent pas être remis directement aux étudiants.

La publication des annales a lieu dans un délai de 2 mois au moins après la proclamation des résultats.

C. Admission en DFGSM3 :

Les étudiants sont déclarés admis dans l'année supérieure (DFGSM3), lorsqu'ils ont validé en totalité, au terme de la session initiale et de la session de seconde chance d'examen, l'enseignement dans son ensemble, soit 60 ECTS.

Toutefois un étudiant peut être admis en DFGSM3, avec maximum deux dettes de certaines unités d'enseignement du DFGSM2 à rattraper.

Admission en DFGSM3, avec des unités d'enseignement de DFGSM2 à rattraper, les dettes suivantes sont tolérées :

- Deux UE (UE obligatoire ou libre)
- La formation bureautique

Attention : UEs obligatoires pour passer en DFGSM3 : AFGSU – Stage infirmier

Le jury est habilité à résoudre toute situation qui n'aurait pas été envisagée dans les modalités d'examen, ou à étudier toute situation singulière.

D. Étudiants redoublants le DFGSM2 :

Les étudiants ayant redoublé le DFGSM2 doivent repasser les UE non validées, et pourront s'inscrire à deux UE libres de DFGSM3 par anticipation, sous réserve d'avoir validé deux UE libres de DFGSM2 et en fonction de la capacité d'accueil de l'UE choisie. Ils pourront aussi anticiper les UE du DFGSM3, les UE seront choisies à la discrétion des responsables pédagogiques, en cohérence avec les programmes.

E. Admission en DFASM1 :

La validation de la troisième année du diplôme de formation générale en sciences médicales est acquise après la validation des 180 ECTS, y compris :

- l'obtention de l'AFGSU 1ère partie du niveau 2;
- la validation du stage d'initiation aux soins ;
- la validation de la formation bureautique.

La validation de l'année de DFGSM3 permet d'obtenir le grade licence, **de ce fait aucune dette n'est admise**.

Le jury est habilité à résoudre toute situation qui n'aurait pas été envisagée dans les modalités d'examen, ou à étudier toute situation singulière.

F. Étudiants redoublants le DFGSM3 :

Les étudiants ayant redoublé le DFGSM3 doivent repasser les UE non obtenues et les UE nouvellement inscrites dans la maquette.

G. Redoublements en DFGSM :

En vertu de l'arrêté du 22 mars 2011 - art 8, la limite de redoublements en DFGSM est fixée à 6 fois au maximum et à 3 fois au maximum par année de DFGSM.

V. Statuts particuliers :

1. L'école de l'INSERM :

Dans le cas où un étudiant est sélectionné pour suivre le cursus de l'école de l'INSERM, son année universitaire s'interrompt le 31 mars. Le jury sera habilité à prendre toute décision utile pour aménager sa scolarité.

2. Échanges ERASMUS :

Les étudiants participant à un échange ERASMUS peuvent avoir un programme d'études différent de celui de notre UFR.

Ils doivent valider l'intégralité des examens de l'année académique de la faculté d'accueil. Un entretien pédagogique de départ est organisé afin de comparer les deux cursus. Un nouvel entretien a lieu au retour, à l'issue duquel peut être organisée une vérification des acquis permettant de valider les UE correspondantes, ou de planifier un calendrier de seconde chance propre à chaque cursus.

3. Étudiants en difficulté ou à statut particulier :

Tout étudiant blessé, malade, handicapé, mais aussi la femme enceinte, ou en congé de maternité doit faire connaître sa situation auprès du responsable pédagogique, de la scolarité, du Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SCMPPS) ainsi que du service Handiversité de l'université. Ceux-ci, au vu du dossier, pourront décider d'aménagements spécifiques de la scolarité de l'étudiant afin de permettre la validation de son cursus.

ATTENTION !
Toute demande d'aménagement des examens et/ou des études est à effectuer chaque année universitaire avant le 30 novembre via l'application Handy.
Celles et ceux qui n'auraient pas formulé de demande peuvent toutefois le faire pour le 2ème semestre avant le 1er mars de l'année en cours.
Dans tous les cas, vous devez impérativement formuler votre demande sur l'application HANDY, depuis votre ENT (onglet « scolarité », vignette « Handy »).

De même, les étudiants à statut particulier (cf. **les régimes spéciaux d'études** « RSE » mentionnés dans le R3E de l'université) peuvent bénéficier d'aménagements de leur formation.

L'Université de Montpellier permet l'obtention de différents statuts particuliers donnant lieu à des aménagements d'études : statut sportif de haut niveau, statut artiste, statut salarié, statut entrepreneur innovateur, étudiant engagé, etc.
Pour connaître les démarches à effectuer, les critères et modalités d'obtentions des différents statuts, rendez-vous sur la page Réussir ses études sur le site de l'Université : https://www.umontpellier.fr/formation/regime-special-detudes

A noter : Tout étudiant salarié justifiant d'une activité professionnelle avec un contrat de six mois minimum à compter de la rentrée universitaire, doit faire connaître sa situation au responsable pédagogique et à la scolarité afin d'étudier un éventuel aménagement de sa scolarité. ***Toutefois, ce motif ne peut en aucun cas exempter l'étudiant des enseignements ou stages obligatoires.***

Aucune demande de modification individuelle de l'organisation des études, des stages et des examens ne sera accordée sur la motivation de la planification de toute activité personnelle réalisée « à l'avance » par l'étudiant (exemple de l'achat à l'avance d'un billet d'avion).

ANNEXE – UEes LIBRES (1er et 2nd cycles – communes filières médecine & maïeutique)

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES "UEs LIBRES"
UFR Médecine Montpellier-Nîmes
Année 2026/2027

Passage en conseil de composante le : 17 juin 2026 et passage en CFVU le : ...

Site	Cycle	Promotion concernée	Promotion concernée 2	Semestre concerné	Intitulé de l'UE (classement ordre alpha)	Responsable(s) pédagogique(s)	O=obligatoire F= facultative/ X= à choix B / bonus	ECTS	Nombre de cours	Volume horaire totale de l'UE en heures TD	Evaluation initiale Modalités de validation Nature : / Durée :	Evaluation 2nde chance (rattrapage) Modalités de validation Nature : / Durée :	Commentaire
Nîmes	2	DFASMa1		S1 ~~& S2~~	Action de prévention	Valérie COURTIN / ~~Hélène BOUCHOT~~ / Cathy LAUREAUX-MERIEUX	×	~~3~~ 2	5	15	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Montpellier	1	DFGSM2		S1	Anatomie 3D numérique	Guillaume CAPTIER	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation Identification de structures anatomiques objectifs : initiation à la reconstruction et visualisation 3D de l'anatomie à partir de l'imagerie médicale		
Nîmes	1	~~DFGSM2 et~~ DFGSM3		S1	Anatomie dissection	Martin BERTRAND	×	3	6	18	CT = Examen final (synthèse des séances powerpoint)		
Montpellier	1	DFGSM2 et DFGSM3		S2	Anatomie dissection	Guillaume CAPTIER	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Montpellier	1 & 2	DFGSM2 et DFGSM3	DFASM1 et DFASM2	S1 & S2	Anglais ~~oral non médical~~ général - Culture anglophone	Pauline RODET	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Montpellier	1 & 2	DFASM1 et DFASM2	DFGSM2 et DFGSM3	S2	Anglais ~~oral~~ médical - Comunication orale	Pauline RODET	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Nîmes	1 & 2	DFASM1 et DFASM2	DFGSM2 et DFGSM3	S2	Anglais ~~oral non médical~~ général - Culture anglophone	Pauline RODET	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Nîmes	1	DFGSM2 et DFGSM3		S1	Anglais remise à niveau	Pauline RODET	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Montpellier	1	DFGSM2 et DFGSM3		S1	Anglais remise à niveau	Pauline RODET	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Montpellier	1	DFGSM2 et DFGSM3	DFGSMa2 et DFGSMa3	S1	Bases moléculaires et physiopathologiques des Maladies héréditaires	~~Michel KOENIG~~ Magalie TAULAN-CADARS / Mireille COSSEE	×	3	4	16	CT = Examen rédactionnel d'une heure (1 à 2 exercices en 5 à 10 points) Rattrapage = Examen rédactionnel d'une heure (1 à 2 exercices en 5 à 10 points)		
Montpellier	1	DFGSM2 et DFGSM3		S1	Cellules souches et médecine régénératrice	John DE VOS	×	3	5	20	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation (examen en fin de séances sur présentation d'un article)		
Nîmes	2	DFASMa1 et DFASMa2		S1 ~~& S2~~	Conception de vidéos pédagogiques en sciences maieutiques	Valérie COURTIN / Hélène BOUCHOT	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Montpellier Nîmes	2	DFASM2		S1 & S2	Conférences E.DELOUS	Paul BOUAKL	×	2		20	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

FACULTÉ DE MÉDECINE MONTPELLIER-NÎMES DEPUIS 1220

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES "UEs LIBRES"
UFR Médecine Montpellier-Nîmes
Année 2026/2027

Passage en conseil de composante le : 17 juin 2026 et passage en CFVU le : ...

Site	Cycle	Promotion concernée	Promotion concernée 2	Semestre concerné	Intitulé de l'UE (classement ordre alpha)	Responsable(s) pédagogique(s)	O=obligatoire F= facultative/ X= à choix B / bonu	ECTS	Nombre de cours	Volume horaire totale de l'UE en heures TD	Evaluation initiale Modalités de validation Nature : / Durée :	Evaluation 2nde chance (rattrapage) Modalités de validation Nature : / Durée :	Commentaire
Montpellier Nîmes	1	DFGSM2 et DFGSM3	DFGSMa2 et DFGSMa3	S2	Du Tissu Sain au Tissu Pathologique	Vanessa LACHERETZ-SZABLEWSKI Jean-Marie RAMIREZ	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation et autoévaluations sur moodle pour chacun des 4 blocs et à domicile après chaque enseignement Présence obligatoire (absence à justifier via certificat médical)		
Montpellier	2	DFASM1 et DFASM2	DFASMa1 et DFASMa2	S1	Education thérapeutique du patient	Sylvie FABRE	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation + réalisation d'un travail écrit à présenter en groupe		
Montpellier	1	DFGSM2 et DFGSM3	DFGSMa2 et DFGSMa3	S2	Education thérapeutique du patient	Sylvie FABRE	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation + réalisation d'un travail écrit à présenter en groupe		
Montpellier	1	DFGSM2 et DFGSM3	DFGSMa2 et DFGSMa3	S1 & S2	Engagement étudiant 1er cycle	Laurence LACHAUD / Camille ROUBILLE	×	3	0	0	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation (Travail perso sur l'année)		
Montpellier	2	DFASM1 et DFASM2	DFASMa1 et DFASMa2	S1 & S2	Engagement étudiant 2eme cycle	Laurence LACHAUD / Camille ROUBILLE	×	3 (SF) ou 2 (MED)	0	0	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation (Travail perso sur l'année)		
Nîmes	1	DFGSM2 et DFGSM3	DFGSMa2 et DFGSMa3	S1 & S2	Engagement étudiant 1er cycle	Vincent BOUDOUSQ	×	3	0	0	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation (Travail perso sur l'année)		
Nîmes	2	DFASM1 et DFASM2	DFASMa1 et DFASMa2	S1 & S2	Engagement étudiant 2eme cycle	Vincent BOUDOUSQ	×	3 (SF) ou 2 (MED)	0	0	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation (Travail perso sur l'année)		
Nîmes	1	DFGSM2 et DFGSM3		S2	Explorations neuromusculaire et sommeil	Sarah COUDRAY	×	3	4	12	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation (participation au TP)		
Nîmes	1&2	DFGSM3 (prioritaires) ~~et DFASM1~~	DFASM1 (dans la limite des places restantes)	~~S1~~ S2	Explorations vasculaires	Antonia PEREZ MARTIN	×	3 (1er cycle) ou 2 (2ème cycle)	5	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation (~~participation au TP~~ Présence obligatoire + examen écrit)		
Montpellier	1	DFGSM2 et DFGSM3	DFGSMa2 et DFGSMa3	S2	Genetique médicale et conseil genetique (maladie hereditaires)	~~David GENEVIEVE / Mireille COSSEE~~ Anne GIRARDET	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Montpellier	1&2	DFGSM2 et DFGSM3 DFASM1 et DFASM2	DFGSMa2 et DFGSMa3 DFASMa1 et DFASMa2	S2	Histoire de la Médecine	Thierry LAVABRE-BERTRAND	×	3 (SF et 1er cycle MED) ou 2 (2ème cycle MED)	5	20	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation	Oral	

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES "UEs LIBRES"
UFR Médecine Montpellier-Nîmes
Année 2026/2027

Passage en conseil de composante le : 17 juin 2026 et passage en CFVU le : ...

Site	Cycle	Promotion concernée	Promotion concernée 2	Semestre concerné	Intitulé de l'UE (classement ordre alpha)	Responsable(s) pédagogique(s)	O=obligatoire F= facultative/ X= à choix B / bon	ECTS	Nombre de cours	Volume horaire totale de l'UE en heures TD	Evaluation initiale Modalités de validation Nature : / Durée :	Evaluation 2nde chance (rattrapage) Modalités de validation Nature : / Durée	Commentaire
Montpellier	1	DFGSM3	DFGSMa3	S1	Initiation à la prise en charge des maladies rares	Cyril AMOUROUX	x	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Montpellier	1&2	DFGSM2 et DFGSM3 DFASM1 et DFASM2	DFGSMa2 et DFGSMa3 DFASMa1 et DFASMa2	S1 & S2	Initiation à la sophrologie (2)	Françoise ALDEBERT	x	3 (SF et 1er cycle MED) ou 2 (2ème cycle MED)	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Montpellier	2	DFASM1 et DFASM2		S2	Initiation à la toxicologie médicale	Yoann CAZAUBON	x	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation - autoquestionnaire sur plateforme WOOCLAP non sanctionnant et prise en charge d'un patient intoxiqué sur le plateau de simulation	Oral	
Montpellier	1	DFGSM2 et DFGSM3	DFGSMa2 et DFGSMa3	S1	Initiation entrepreunariat	Christophe BONNEL	x	3	5	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation : sur une présentation orale en groupe du projet / Dossier décrivant un projet élaboré à cette occasion		
Montpellier Nimes	1&2	DFGSM3 DFASM1 et DFASM2	DFGSMa2 et DFGSMa3 DFASMa1 et DFASMa2	S1	Intelligence artificielle en Santé Numérique : Fondements, données et enjeux cliniques / UE IA-1	Maurice HAYOT / Zubeyir SALIS	x	3 (SF et 1er cycle MED) ou 2 (2ème cycle MED)	modules en visio	15	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Montpellier Nimes	1&2	DFGSM3 DFASM1 et DFASM2	DFGSMa2 et DFGSMa3 DFASMa1 et DFASMa2	S2	Intelligence artificielle en Santé Numérique : Méthodes avancées et applications cliniques / UE IA-2	Maurice HAYOT / Zubeyir SALIS	x	3 (SF et 1er cycle MED) ou 2 (2ème cycle MED)	modules en visio	~~15~~ 12	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Nimes	1&2	DFGSM2 et DFGSM3	DFGSMa2 et DFGSMa3 DFASMa1 et DFASMa2		Introduction aux Interventions Non Médicamenteuses et Thérapies Complémentaires	Marc FREARD	x	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Montpellier	1	DFGSM2 et DFGSM3 DFASM1 et DFASM2	DFGSMa2 & DFGSMa3	S2	La cellule cancereuse	Nathalie BOULLE / William JACOT	x	3	5	20	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation : présence + note exposé +participation	Présentation à l'oral d'un article scientifique en anglais (1 heure)	
Montpellier Nimes	2	DFASM1 et DFASM2		S1	La santé en milieu militaire	Gilles DEVILLE de PERIERE	x	2	6	24	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Nimes	1	DFGSM2 et DFGSM3	DFGSMa2 & DFGSMa3	S2	Maladies héréditaires du métabolisme	Stéphanie BADIOU / Jean-Paul CRISTOL	x	3	5	15	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Montpellier	1	DFGSM2 et DFGSM3	DFGSMa2 & DFGSMa3	S2	Maladies héréditaires du métabolisme	Stéphanie BADIOU / Jean-Paul CRISTOL	x	3	5	15	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Montpellier Nimes	1&2	DFGSM3, DFASM1 et DFASM2	DFGSMa3, DFASMa1 et DFASMa2	S1 & S2	Master 1 (UE 'Recherche')	Stefan MATECKI Laurent VISIER Fernando GONZALEZ FLORES POSADA Emmanuel LE CLEZIO Csilla GERGELY Marion MORTAMAIS Arnaud DUPEYRON Karima BAKHTI	x	6 (SF et 1er cycle MED) ou 4 (2ème cycle MED)		20	Différents modes d'évaluation Contrôle Terminal Ecrit ou Oral		

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

FACULTÉ DE MÉDECINE MONTPELLIER-NÎMES DEPUIS 1220

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES "UEs LIBRES"
UFR Médecine Montpellier-Nîmes
Année 2026/2027

Passage en conseil de composante le : 17 juin 2026 et passage en CFVU le : ...

Site	Cycle	Promotion concernée	Promotion concernée 2	Semestre concerné	Intitulé de l'UE (classement ordre alpha)	Responsable(s) pédagogique(s)	O=obligatoire F= facultative/ X= à choix B / bonu	ECTS	Nombre de cours	Volume horaire totale de l'UE en heures TD	Evaluation initiale Modalités de validation Nature : / Durée :	Evaluation 2nde chance (rattrapage) Modalités de validation Nature : / Durée	Commentaire
Montpellier	1	DFGSM3		~~S1 &~~ S2	Médecine narrative	Marie-Catherine REBOUL / Naïs HERBRETEAU	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Montpellier	2	DFASM1 et DFASM2		S2	Médecine palliative	Bruno RICHARD / Laurence RAFFARD / Muriel THOMASO / Virginie PEROTIN / Clément VAN GALEN / Benoît BERTHIER	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Nîmes	2	DFASM1 et DFASM2		S2	Médecine palliative	Bruno RICHARD / Laurence RAFFARD / Muriel THOMASO / Virginie PEROTIN / Clément VAN GALEN / Benoît BERTHIER	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Montpellier	2	DFASM1		S1 & S2	Monitorat d'anatomie	Martha DURAES	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Nîmes	2	DFASM1		S1 & S2	Monitorat d'anatomie	Martin BERTRAND	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Nîmes	1	DFGSM2 et DFGSM3	DFGSMa2 & DFGSMa3	S1	Outils Biotechnologiques pour le Diagnostic et la Médecine Personnalisée	Kévin MOUZAT / Christophe HIRTZ	×	3	5	15	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Montpellier	1	DFGSM2 et DFGSM3	DFGSMa2 & DFGSMa3	S2	Outils biotechnologiques pour le diagnostic et la médecine personnalisée	Kévin MOUZAT / Christophe HIRTZ	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Montpellier	1	DFGSM2 et DFGSM3	DFGSMa2 & DFGSMa3	S2	Ouverture aux mondes végétal et fongique	Olivier MATHIEU	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Nîmes	1	DFGSM2		S2	Prépa BLOC	Elsa FAURE	×	3	4	35	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Montpellier	1	DFGSM3		~~S2~~ S1	Prépa BLOC	Astrid HERRERO / Thomas BARDOL	×	3	5	~~20~~ 35	~~Formation sur 5 journées. Après une séance inaugurale « Icebreaker », des équipes multi-professionnelles d'apprenants seront constituées (environ 7-8 par groupe) pour participer aux ateliers pratiques.~~ Epreuve théorique sous forme de QCM + Evaluation pratique sous forme d'ECOS		
Montpellier	1	DFGSM2 et DFGSM3	DFGSMa2 & DFGSMa3	~~S2~~ S1	Préparation à PIX	Kevin MOUZAT / Jean Marie RAMIREZ	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation Présence obligatoire (absence à justifier par certifcat médical)		
Nîmes	1	DFGSM2 et DFGSM3	DFGSMa2 & DFGSMa3	S1	Préparation à PIX	Kevin MOUZAT / Jean Marie RAMIREZ	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation Présence obligatoire (absence à justifier par certifcat médical)		

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

FACULTÉ DE MÉDECINE MONTPELLIER-NÎMES DEPUIS 1220

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES "UEs LIBRES"
UFR Médecine Montpellier-Nîmes
Année 2026/2027

Passage en conseil de composante le : 17 juin 2026 et passage en CFVU le : ...

Site	Cycle	Promotion concernée	Promotion concernée 2	Semestre concerné	Intitulé de l'UE (classement ordre alpha)	Responsable(s) pédagogique(s)	O=obligatoire F= facultative/ X= à choix B / bonu	ECTS	Nombre de cours	Volume horaire totale de l'UE en heures TP	Evaluation initiale Modalités de validation Nature : / Durée :	Evaluation 2nde chance (rattrapage) Modalités de validation Nature : / Durée	Commentaire
Nîmes	2	DFASMa1 et 2		S1	Préparation physique à la naissance et à la parentalité	~~Maryse MEIFFRE /~~ Solange INIDRY / Valérie COURTIN	x	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Nîmes	1~~&2~~	DFGSMa3 ~~et DFASMa1~~		S2	Préparation physique à la naissance et à la parentalité	~~Maryse MEIFFRE /~~ Solange INIDRY / Valérie COURTIN / Fabienne CHAPUY	x	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Nîmes	2	DFASMa1 et 2		S1	Préparation physique à la naissance WAFFmax	Stéphanie LAURENT	x	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation (participation au TP)		
Nîmes	2	DFASM1 et DFASM2		S1	Prévention et gestion des violences sexistes et sexuelles en milieu de santé	Emilie Olié / Carine Bécamel	x	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation (participation au TP)		
Montpellier Nîmes	1	DFGSM2 et DFGSM3		S1	Projet pédagogique Compesci - Approfondissement des compétences scientifiques en médecine	Constance DELABY	x	3	~~6~~ 3	~~15~~ 12	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Nîmes	2	DFASM1 et DFASM2	DFGSM2 et DFGSM3	S2	Radioprotection, dosi~~do~~métrie, pertinence / qualité des soins et conséquences potentielles sur la santé de la population	Joël GREFFIER / Julien FRANDON	x	2	16	12,5	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Nîmes	2	DFASM1 et DFASM2	DFASMa1 et DFASMa2	S1	Santé de la femme	Philippe DERUELLE	x	3 (SF et 1er cycle MED) ou 2 (2ème cycle MED)	6	18	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Nîmes	2	DFASM1		S1	Santé de la Mère et de l'Enfant	Tu Anh TRAN	x	2	5	18	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation - oral de rattrapage si nécessaire		
Nîmes	1&2	DFGSM2 et DFGSM3 DFASM1 et DFASM2	DFGSMa2 et DFGSMa3 DFASMa1 et DFASMa2	S1 & S2	Sensibilisation à l'hypnose médicale	Isabelle NICKLES	x	3 (SF et 1er cycle MED) ou 2 (2ème cycle MED)	3	12	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation + un compte rendu écrit		
Montpellier	1&2	DFGSM2 et DFGSM3 DFASM1 et DFASM2	DFGSMa2 et DFGSMa3 DFASMa1 et DFASMa2	S1 & S2	Sensibilisation à l'hypnose médicale	Isabelle NICKLES	x	3 (SF et 1er cycle MED) ou 2 (2ème cycle MED)	3	12	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation + un compte rendu écrit		
Nîmes	2	DFASM1		S2	Spécificités de la médecine générale	Philippe SERAYET	x	2	2	8	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Montpellier	2	DFASM2		S2	Spécificités de la médecine générale	Antonio LOPEZ	x	2	2	8	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Nîmes	1&2	DFGSM2 et DFGSM3 DFASM1 et DFASM2	DFGSMa2 et DFGSMa3 DFASMa1 et DFASMa2	S1 & S2	SPORT	SUAPS	x	3 (SF et 1er cycle MED) ou 2 (2ème cycle MED)	10	20	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation Réalisation des 20h de pratique		
Montpellier	1&2	DFGSM2 et DFGSM3 DFASM1 et DFASM2	DFGSMa2 et DFGSMa3 DFASMa1 et DFASMa2	S1	SPORT	SUAPS	x	3 (SF et 1er cycle MED) ou 2 (2ème cycle MED)	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation / 20 heures de pratique, évaluation continue, implication,progrés dans la pratique et niveau atteint		
Nîmes	2	DFASM1 et DFASM2		S1 & S2	Stratégie de la prise en charge en infectiologie	Jean Philippe LAVIGNE, Paul LOUBET, Alix PANTEL, Chloé MAGNAN	x	2	5	15	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
Montpellier	2	DFASM1 et DFASM2		S1 & S2	Stratégie de prescription et bases d'interprétation des examens d'imagerie	Ingrid MILLET	x	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		
ontpellierNîme	1&2	DFGSM et DFASM		S1 & S2	Tutorat (stagiaire DFG2 / qualifié DFG3 / sup DFA1)	Nathalie BOULLE / Lionel LE GALLIC / Magalie TAULAN	x	3 (1er cycle) ou 2 (2ème cycle)		20	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation		